

Travail de la mémoire, politique mémorielle : enjeux des interdits et des refoulés de l'histoire contemporaine

Cette réaction au texte d'orientation " Travail de la mémoire, politique mémorielle " est celle d'un historien dont le domaine d'étude est la colonisation.

La comparaison entre la deuxième guerre et la guerre d'Algérie est heuristique. Vichy a été intégré dans la mémoire officielle, dans un premier temps par le discours gaulliste conforté par le discours communiste, puis plus récemment par la remontée de mémoire de la persécution antisémite et de la Shoah et la reconnaissance de " l'irréparable ". Rien de tel pour l'Algérie. C'est l'amnistie-amnésie qui l'a emporté quarante ans durant : on n'en est, aujourd'hui, qu'aux premières paroles de reconnaissance partielle des crimes d'Etat. Aussi, n'y a-t-il pas de discours dominant ni de contre-discours du type, par exemple, de la mémoire ouvrière. L'anticolonialisme est demeuré minoritaire sinon marginal.

Ce qui caractérise la colonisation et les décolonisations, sur fond d'occultation dans la France profonde, c'est la multiplicité des mémoires de victimes, dont la concurrence répète indéfiniment la guerre d'Algérie (Français d'Algérie, harkis, partisans de l'Algérie française, contingent, anticolonialistes et immigration).

Le retour du refoulé algérien dans notre société ne date que de ces trois dernières années, et la place de la colonisation est sans commune mesure avec celle de Vichy et du génocide antisémite, tant dans l'opinion et dans les médias que dans les programmes scolaires.

Pourtant, un seuil de saturation paraît atteint. Comment l'expliquer ?

-cela tient-il aux insuffisances de l'histoire-mémoire anticolonialiste ?

-le modèle de mémoire nationale de la III^e République (lieux de mémoire, école Ferry-Lavisse...) n'est plus adéquat. Dans quelles conditions un consensus peut-il être élaboré sur le passé colonial ?

-quels sont les éléments des rapports entre présent-passé pouvant donner un sens à nos héritages coloniaux ?

-comment l'histoire peut-elle contribuer à " faire passer " ce passé ?